

Boileau, *Oeuvres complètes*, introduction par Antoine Adam, textes établis et annotés par François Escal, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1966, in-8^o, XLI-1314 p.

Bernard Beugnot

Volume 3, Number 2, mai 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/036270ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/036270ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Beugnot, B. (1967). Review of [Boileau, *Oeuvres complètes*, introduction par Antoine Adam, textes établis et annotés par François Escal, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1966, in-8^o, XLI-1314 p.] *Études françaises*, 3(2), 245–250. <https://doi.org/10.7202/036270ar>

COMPTE RENDU

BOILEAU, *Œuvres complètes*, introduction par Antoine Adam, textes établis et annotés par François Escal, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1966, in-8°, XLI-1314 p.

Aux cent soixante-sept éditions que dénombrerait déjà É. Magne en 1929 ¹ et auxquelles Ch. Boudhors ajoutait, de 1934 à 1943 ², les sept volumes de la sienne, voici que la « Bibliothèque de la Pléiade » vient d'adopter de nouvelles *Œuvres complètes* de Boileau. Pourtant, selon M. Adam, « nous ne songerions plus à voir en Boileau l'un des très grands noms de notre littérature » (p. IX) ; le lecteur moderne est-il donc convié à la pompe funèbre d'un écrivain qui appartient désormais tout entier à l'histoire littéraire ou invité à une redécouverte ?

Le texte des œuvres (pp. 1-850) est établi sur l'édition de 1701 (Paris, Denis Thierry, in-4°), la « favorite » ainsi que Boileau l'appelle dans la préface, et pour les textes postérieurs sur celle de Boudhors. D'évidentes et légitimes raisons de commodité ont fait adopter l'ordre traditionnel (*Satires*, *Épîtres*, *l'Art poétique*, etc. pour terminer par la correspondance) de préférence à l'ordre chronologique ; on regrette que ce même souci n'ait pas poussé les éditeurs à enfreindre pour une fois l'usage de la collection de ne pas numéroter les vers : la consultation des pièces poétiques en eût été rendue plus aisée. Dans le choix et l'ordonnance des textes, cette édition se veut scrupuleuse et prudente ; elle évite les déplacements arbitraires et les attributions hasardeuses. C'est ainsi que la « Plainte contre les Tuileries » que Boudhors avait cru, suivant une tradition inaugurée au XVIII^e siècle par Lefebvre de Saint-Marc, devoir donner deux fois ³, ne figure ici qu'à sa place originelle dans la lettre à Le Verrier de 1703 (p. 823) ; en effet même si Boileau revendiquait comme sienne cette élégie : « Je l'ay si bien raccommoquée que franchement j'en ay fait un ouvrage tout à moy et où il ne vous appartient plus rien que vostre prétendue passion pour Philis et le dépit pour son infidélité que je n'ay ni ne veux avoir » (texte du manuscrit Brossette, variante j, p. 1224), il s'agit en fait d'une recomposition de

1. *Bibliographie des œuvres de Boileau-Despréaux*, 2 vol., Paris, L. Giraud-Badin, 1929, t. II, pp. 3-81.

2. La « Note sur la présente édition » (p. XXIX) donne par erreur 1932 pour le premier volume de cette édition.

3. *Odes. Poésies diverses*, 2e éd., Paris, les Belles Lettres, 1960, p. 62 ; *Lettres à Racine et à divers*, Paris, les Belles Lettres, 1943, p. 145.

Boileau sur un poème de Le Verrier et toute cette lettre elle-même est une rédaction postérieure et artificielle, en vue de la publication, d'un court billet (p. 822) qui fut seul réellement adressé à Le Verrier. Parmi les écrits en prose, la réponse de Boileau à un mémoire de Charles Perrault, sa lettre à Perrault et celle d'Antoine Arnauld sur leur querelle que Boudhors publiait en appendice à la série (I à VIII) des *Réflexions critiques* sont ici placées en tête de la section « Œuvres diverses ». La lettre à Madame Manchon que Boudhors laissait parmi les lettres à Racine retrouve sa juste place parmi les lettres à divers (p. 785) ; en revanche la lettre signalée par É. Magne (t. I, p. 212-213) et à sa suite par Boudhors (p. 204, note 11 et p. 247), publiée depuis par R. Bray (*RHLF*, 1954, pp. 197 sqq.) prend place parmi les lettres à Racine auquel elle est très vraisemblablement adressée.

Les « pièces attribuées » que publiait Boudhors⁴ d'après divers manuscrits ou éditions antérieures avides d'inédits, tout en faisant dans ses notices (pp. 241-252) les plus expresses réserves sur leur authenticité, ont été écartées ainsi que le compte rendu de la séance du 18 novembre 1710 où Boileau soumit à l'examen de l'Académie des Inscriptions la question de la sensibilité moderne à l'harmonie de la prose et des vers latins : comme le résumé du débat, de la plume du secrétaire, ne permet pas d'isoler l'opinion de Boileau, il était légitime de ne pas le joindre aux dix descriptions de médailles dont Berriat Saint-Prix a, d'après les registres de l'Académie, enrichi pour la première fois en 1830 l'œuvre de Boileau, mais il aurait mérité d'être signalé par une note et un renvoi à l'édition Boudhors⁵ puisqu'il touche à une préoccupation constante de Boileau qui fonde en partie sa condamnation de la poésie néo-latine. Par ailleurs, la satire « À ceux qui ont fait des vers contre le Roy » (mai 1662) publiée en 1852 par Louis Passy et reprise par M. A. Adam⁶ avec un plaidoyer pour l'authenticité appuyé sur l'autorité de V. Conrart (Arsenal, manuscrit 5418) est placée seulement en appendice à côté du *Colbert enragé* à la composition duquel le fougueux satirique des premières années a dû prendre part. C'est sans doute ce même souci de ne rien offrir que de vrai qui a dissuadé les éditeurs de suivre l'usage de certaines éditions qui, depuis le XVIII^e siècle, joignent le *Boloeana* : malgré son caractère anecdotique et de seconde main, ce recueil de Losme de Montchesnay est pourtant un document de consultation indispensable pour

4. *Odes. Poésies diverses*, pp. 103-109.

5. *Dialogues. Réflexions critiques. Œuvres diverses*, 2e éd., Paris, les Belles Lettres, 1960, pp. 208-210, 331, 350.

6. *Les Premières Satires de Boileau*, Lille, 1941.

étudier la critique de Boileau et il est devenu quasiment inaccessible hors des grandes bibliothèques.

Ainsi ces *Œuvres complètes* qui nous présentent un Boileau ramené à ses plus étroites frontières se montrent fidèles à l'esprit même de l'auteur qui a toujours veillé avec soin, dans les recueils successifs de ses œuvres, à la qualité et à la pureté de son texte.

L'apparat critique — « Notes et variantes » (pp. 851-1314) — comprend d'abord les diverses préfaces rédigées de 1666 à 1713 (pp. 853-862) : il est abondant, mais sans excès et toujours parfaitement informé. Tantôt une date est précisée, en particulier pour la correspondance (lettre xx à Racine; lettres I, v, XXI, XXIX à divers), tantôt une imprécision exacte est préférée à une précision hypothétique: ainsi la réponse à un mémoire de Charles Perrault que Boudhors croyait pouvoir dater de 1696 est seulement située entre le 30 août 1694 et octobre 1697. Les variantes, distinguées des notes du commentaire par des renvois différents, lettres au lieu de chiffres, sont relevées avec une grande minutie. Pour les *Satires* seulement celles du manuscrit 5418 de l'Arsenal ont été négligées; or, par exemple, les vers 5-6 de la satire VII s'y lisent comme suit:

*Tout poète aveuglé d'une telle manie [la satire]
En cherchant de l'honneur trouve l'ignominie.*

Si le manuscrit présente bien une rédaction primitive, il n'est pas sans intérêt de voir Boileau substituer, dans les éditions ultérieures, « maint » à « tout », expression plus nuancée qui dissocie aussi plus nettement l'auteur de tous ces satiriques médisants, et préférer au mot plat « cherchant », le mot expressif et imagé « courant ». Il faudra ici se reporter à l'édition A. Adam des *Premières satires*. Là où Boileau s'inspire sans doute possible d'un poète ancien ou moderne, Homère, Virgile, Horace, Perse, Juvénal ou Mathurin Régnier, référence est donnée à sa source, mais les réminiscences probables sont délibérément laissées de côté. D'une façon générale, sans méconnaître l'apport de la tradition et les ressources des notes de Brossette et de Le Verrier, le commentaire s'appuie sur les travaux les plus récents et les notices historiques qui précèdent chaque texte, évitant de trancher témérairement les questions délicates, s'attachent à présenter tour à tour les divers points de vue en présence (p. 1063-1064: notice de la *Dissertation sur Joconde*). Ici les incertitudes ou les erreurs des éditions critiques antérieures de A. Cahen⁷ sont corrigées, là d'utiles compléments sont apportés par des documents nouveaux (p. 876, note 8 sur le Jaquin de la satire I). Les mots difficiles ou rares font enfin

7. *Satires*, Paris, STFM, 1932; *Épîtres*, Paris, STFM, 1937.

l'objet de brefs éclaircissements (pp. 875, note 15, 876, note 2, 990, notes 4, 7, 8, 9). L'indispensable seul est donné, même si parfois le choix peut prêter à discussion: ainsi pour le vers 15 de la satire I

Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront

nous préférerions que le trait de mœurs auquel il est fait allusion par ce « bonnet vert » fût expliqué par la note que Boileau lui-même met au commentaire de Le Verrier et que cite A. Cahen (p. 21) plutôt que par celle de l'édition de 1713 ici retenue (p. 873, variante d).

Une « chronologie de la vie et des œuvres de Boileau », une « bibliographie sommaire » et un index encadrent les œuvres proprement dites. Un tel index des noms et des œuvres faisait défaut jusqu'à présent: à réunir rapidement les jugements que Boileau portait sur tel ou tel de ses contemporains, l'on découvre mieux ses réticences à l'endroit de Malherbe, son admiration pour Voiture malgré ses vives critiques de la préciosité, l'objectivité de ses jugements à l'égard de Guez de Balzac en un temps où les éloges d'antan sont devenus une unanimité de reproches. Mais pourquoi avoir placé, exception faite pour M^{me} de La Fayette et La Fontaine, les noms commençant par l'article à l'initiale du nom (Bruyère la, Calprenède la, Mothe le Vayer de la, Rochefoucauld duc de la) contrairement à l'usage, ce qui laisse croire d'abord à des omissions? Car, sans nous être livré à un sondage minutieux, nous n'avons relevé que deux oublis: au nom de Madame Manchon, nièce de Boileau, mentionnée deux fois de suite (p. 1278), il manque un renvoi à la lettre que lui adresse Boileau de Bourbon le 31 juillet 1687 (pp. 785-788), et le *Télémaque* qui fait l'objet d'un jugement intéressant dans une lettre à Brossette (p. 638) n'est pas cité du tout; il est vrai que la référence se trouve au nom de Fénelon.

Voilà donc réuni pour la première fois en un volume commode tout l'œuvre de Boileau: sans dispenser complètement le spécialiste de recourir aux éditions antérieures — ce n'est d'ailleurs pas du tout l'objet de la collection qui est destinée à un large public —, ces *Œuvres complètes* se recommandent néanmoins par la rigueur et la densité de leur appareil critique qui incorpore, sans pédantisme ni lourdeur, tout ce que la recherche érudite a apporté à une plus juste connaissance et au rajeunissement de Boileau; une lecture suivie, à la fois solide et documentée, de ces textes que tant de liens unissent à la tradition classique et à l'histoire de leur temps, est désormais possible. Saluons les auteurs qui ont réussi à procurer en même temps un instrument de culture à l'honnête homme et de travail au chercheur.

Il reste (pp. IX-XXVII) l'alerte préface de M. A. Adam dont on connaît la plume vive, polémique parfois et le talent. Dans le cadre d'un panorama biographique d'une érudition aussi discrète que précise, M. Adam situe Boileau dans son temps, éclaire chacune des étapes et des œuvres par les milieux qu'il a successivement fréquentés, l'Académie Lamoignon en particulier (pp. XV-XVII), souligne au passage la portée satirique de *l'Art poétique* (p. XX) trop longtemps méconnue, brosse en un mot le portrait du nouveau Boileau que les travaux de ce siècle ont peu à peu substitué au traditionnel et légendaire « Législateur du Parnasse » : rimeur à la mode dans les *Premières satires*, moraliste assagi à la façon d'Horace dans les *Épîtres*, interprète maladroit des théories littéraires de l'abbé Claude Fleury dans *l'Art poétique*, adversaire lucide des Jésuites à la fin de sa vie, Boileau nous apparaît souvent comme l'inconstant reflet de multiples influences, comme un écrivain sans grande personnalité chez qui la verve satirique compense difficilement l'absence d'originalité profonde, comme un homme fermé aux nouveautés du siècle naissant; seul finalement l'auteur vieillissant de la satire « Sur l'équivoque » semble trouver grâce aux yeux de son critique qui voit là l'apogée de son talent. Même si Boileau, humaniste d'esprit conservateur tourné par goût vers les Anciens, n'eut rien d'un novateur, n'est-il pas bien sévère de présenter comme « un homme enfermé dans ses routines » (pp. XXI, XXVI) un critique qui a manifesté une certaine constance dans ses critères de jugement et une certaine fidélité à soi, avec tout ce que les progrès de la réflexion littéraire et les méditations sur le sublime apportent d'approfondissement et de nuances à une conception d'abord un peu étroite de la raison⁸ ? Au niveau même de *l'Art poétique* réduit-il totalement l'esthétique à une « science des procédés » (p. XXI) alors qu'il parodie, et déjà dans les *Satires*, les clichés issus du lyrisme malherbien ou les artifices de la poésie bucolique et galante⁹ ? À ce Boileau qui hérite encore quelque chose de la raideur et du dogmatisme auxquels sa légende l'identifiait et qui existent bien, nous joindrions volontiers l'image d'un Boileau plus ouvert aux talents, plus sensible aussi — Vauvenargues ne disait-il pas déjà « La

8. C'est ce qu'a montré J. Brody dans son étude sur *Boileau and Longinus*, Genève, Droz, 1958.

9. Accusant ce qu'il écrivait déjà dans son *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, (Paris, Domat, t. III, 1956, p. 139), M. A. Adam reproche à Boileau sa complaisance pour l'éloge : « Boileau devrait condamner ce genre faux. Il ne le fait pas, et se borne à nommer Flore et Pomone, à évoquer des nymphes cachées dans les roseaux. » (p. XX). Sans doute, au début du chant II de *l'Art poétique* il définit le genre sans le condamner de façon aussi nette que dans la satire IX (v. 259sqq.) ; il est remarquable pourtant qu'il ne cite aucun moderne et renvoie aux modèles antiques. N'est-ce pas effectivement se dissocier d'un genre devenu artificiel et suggérer qu'entre l'héroïque et le bas l'éloge moderne n'a pas su trouver le ton juste (v. 25 : « Entre ces deux excès la route est difficile ») ?

raison chez lui n'était pas distincte du sentiment » —, nous décelerions volontiers chez lui la présence, à côté du doctrinaire et du juge, d'un authentique tempérament critique apte à mesurer tout l'écart du procédé à l'inspiration, de la règle étroite à la création véritable.

Souhaitons à cette édition, parue pour le tricentenaire des *Premières satires*, bilan de trois siècles d'histoire de Boileau, une large diffusion; espérons qu'en révélant à la fois la diversité et l'unité de son œuvre, elle suscite pour le poète et le critique un nouvel attrait. En un temps où naissent de si ardentes polémiques autour de la critique, ce pèlerinage aux sources du genre ne vient-il pas à son heure ?

BERNARD BEUGNOT

PRIX LITTÉRAIRE DE LA REVUE ÉTUDES FRANÇAISES

Créé en juin 1966, ce prix a pour but d'encourager la création d'œuvres littéraires écrites en français, mais représentant des domaines culturels autres que celui de la France métropolitaine. Il s'adresse à tous les romanciers qui, sans être Français d'origine, écrivent leur œuvre en français; il s'adresse aussi aux Français qui auraient vécu assez longtemps dans un pays étranger pour en adopter la culture. Le prix veut en effet souligner la diversité et l'universalité de la culture française dans le monde.

Le prix est d'une valeur de 2 000 dollars canadiens, et sera décerné pour la première fois à l'automne 1967. A l'échéance du 1^{er} mars, le jury avait reçu 97 manuscrits, dont 5 d'Afrique du Nord, 14 d'Afrique noire, 21 d'Amérique du Nord, 8 d'Amérique du Sud et des Antilles, 32 d'Europe, 9 du Proche-Orient, 6 d'Extrême-Orient et 2 de la Polynésie.

Pour le concours de 1968, les manuscrits doivent être postés avant le 1^{er} février, et peuvent être soumis dès maintenant au jury. Pour tous renseignements, écrire à l'adresse suivante: Prix de la revue Etudes françaises, Faculté des lettres, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 3, Canada.
